

Lausanne et région

Lausanne



Les terrasses de la place Pépinet sont un exemple de cette occupation de l'espace public désirée par les élus. GÉRALD BOSSHARD

Des élus veulent encore plus de terrasses en ville

De gauche et de droite, deux conseillers proposent d'encourager les échanges sociaux

Lise Bourgeois

Avec l'été viennent les envies de convivialité. Dans leur arrière-boutique, les socialistes lausannois ont préparé quatre textes pour réfléchir à la qualité et à la sécurité de l'espace public. De leur côté, les PLR ont rédigé une motion pour promouvoir les terrasses en ville. Deux démarches indépendantes, mais très proches.

L'idée commune tient dans la volonté de rendre les rues plus accueillantes. Le conseiller communal PLR Henri Klunge vient de déposer une motion qui promeut les terrasses en ville. Benoît Gaillard, président du Parti socialiste lausannois, développera à la rentrée un postulat pour encourager des kiosques et autres baraques à sandwiches.

Avoir envie de s'arrêter

Pour ce proche de Grégoire Junod, il est temps de tourner la page. La problématique de l'espace public à Lausanne a fait l'actualité sous l'angle de la présence policière: «Maintenant que la situation est plus calme, il faut penser à la suite.» Il propose une politique proactive de promotion des terrasses, buvettes et autres échoppes. Le but? Rendre la ville plus conviviale et, par la présence des gens dans la rue, la sécuriser.

A ses yeux, la police du commerce, très exigeante, n'incite pas à la créativité: «Il faut aménager davantage d'endroits où les passants ont envie de s'arrêter.» Il propose que la Municipalité rédige un «plan d'encouragement aux implantations nouvelles de terrasses, kiosques ou autres activités sur le domaine public telles que marchés ou brocantes». L'in-

450

Sur les 600 établissements lausannois, c'est le nombre de ceux qui sont actuellement équipés d'une terrasse.

citation passerait notamment par une exemption, durant la première année d'exploitation, des taxes communales et par un inventaire des édicules communaux (anciennes salles d'attente, anciennes toilettes publiques) susceptibles d'être transformés.

Le PLR Henri Klunge va dans le même sens, en partant de sa propre expérience: «Lorsqu'une équipe d'amis a envie d'aller boire un verre sur une terrasse, il faut souvent chercher longtemps. Il y a une forte demande de la part des cafetiers et de la population», jauge-t-il. Il reconnaît que la Ville a fait des efforts ces dernières années en matière de terrasses, mais il reste encore trop d'obstacles

Des exemples

Place Chauderon La place pourrait être animée par une terrasse entre l'arrêt du bus et l'échoppe à sandwiches Le Monopole.

Place de Milan Le parc, déjà équipé d'une arrivée d'eau, serait un lieu idéal, d'après le postulant et le motionnaire, pour une buvette. Benoît Gaillard suggère même un petit café dans le petit bâtiment situé au nord-est de la colline de Montriond, tout près de la place de Milan.

Place Bel-Air L'esplanade située sur le toit de la Fnac est un lieu diversement fréquenté. Une terrasse à cet endroit aurait pour avantage d'y attirer des chaland, au détriment de gens moins recommandables qui, aujourd'hui, dissuadent les familles de s'y attarder. Le raisonnement pourrait être valable pour la Riponne.

pour de nouvelles ouvertures. «J'ai parlé avec des patrons de plusieurs établissements. Tous me disent qu'ils aimeraient augmenter leur terrasse, mais ils appréhendent la réaction de la police du commerce et se disent d'avance que ça n'est pas possible.»

Scepticisme

Municipal en charge du dossier, Marc Vuilleumier peine à cacher son scepticisme. Oui, bien sûr, dit-il en substance, il faut un débat, mais les faits sont têtus: «D'abord, je rappelle qu'il y a aujourd'hui 450 terrasses à Lausanne (ndlr: 160 en 2005) sur 600 établissements publics de jour. L'augmentation est due d'une part à l'évolution urbanistique avec, par endroits, des trottoirs plus larges ou la restitution de certains espaces aux piétons, comme à la place Pépinet. D'autre part, le nombre de demandes a fortement augmenté depuis l'interdiction de fumer à l'intérieur.»

Pour le reste, le municipalaliste réfute l'idée que la police du

commerce soit dissuasive: «Nous n'avons pas en mémoire d'avoir refusé l'ouverture d'une terrasse, si ce n'est pour maintenir certains accès aux pompiers, par exemple.» Par ailleurs, la plupart des projets de terrasses refusés ont pour cause une opposition du voisinage, systématiquement consulté depuis une jurisprudence datant de 2001. Et puis, sur le plan politique, Marc Vuilleumier juge que ce n'est pas à la Ville de solliciter l'ouverture de commerces.

Enfin, pour ce qui est des échoppes sur les places ou dans les parcs, l'édile dit clairement ses réticences: «Nous avons souvent des demandes, mais nous sommes restrictifs pour des raisons de concurrence par rapport à ceux qui sont déjà là, comme le vendeur de marrons à Saint-François. Nous avons aussi le souci de garder des zones hors commerce pour la tranquillité des gens. Dans tout cela, il y a un équilibre à trouver entre l'animation et la paix que réclament bon nombre de citoyens, y compris parmi les élus.»

Doper le rez-de-chaussée

● Dans le même esprit que Benoît Gaillard, Laurent Guidetti, élu socialiste et architecte, propose une politique nouvelle pour les rez-de-chaussée. «Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, il faudra penser à habiter différemment les rez-de-chaussée des nouveaux immeubles en ville, propose-t-il. Un bâtiment de logements doit aussi jouer son rôle dans l'espace public.» D'où son idée que, dans les futurs immeubles résidentiels dont la Ville possède le terrain, les rez-de-chaussée soient dévolus à des aménagements participant à l'animation de l'espace public. Laurent Guidetti imagine des rez-de-chaussée plus hauts, affectés à des crèches, à de l'accueil parascolaire, à des lieux

de rencontre pour les habitants du quartier, etc.

Le bouquet de postulats socialistes en faveur de l'espace public est complété par un texte d'Anne-Françoise Decollogny en faveur des bancs publics: «Dans une ville pentue comme Lausanne, il serait bon d'avoir davantage de bancs publics, notamment pour que les marcheurs puissent se reposer.»

Enfin, Julien Eggenberger propose, quant à lui, un nouveau parc public au nord de la Sallaz, dans le quartier de Valmont-Praz-Séchaud. «Dans cette partie de la ville, les espaces communs entre les immeubles sont trop étriés, plaide-t-il. Or ce quartier se développe et ses habitants doivent avoir un vrai lieu où se détendre.»

Appel aux dons pour une vieille loco du LEB

Il manque 35 000 francs au Musée Blonay-Chamby pour réviser une vieille vapeur datant de 1890

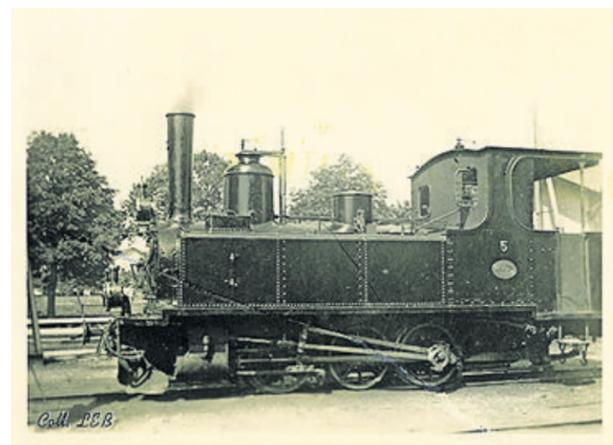
«Nous avons actuellement huit locomotives à vapeur, dont quatre circulent encore sur la ligne. Cette loco du Lausanne-Echallens-Bercher sera la cinquième.» Jean-François Andrist est optimiste. En mobilisant les habitants du Gros-de-Vaud par courrier ces jours-ci, ainsi que tous les riverains qui voient quotidiennement passer le LEB, le président du Chemin de Fer-Musée Blonay-Chamby espère remettre en vapeur cette vénérable machine pour 2015. A cette date, la loco fêtera ses 125 ans.

La locomotive No 5 du LEB, baptisée «Bercher», a assuré un service régulier pendant plus de trente ans, de 1890 à 1921. «Après diverses pérégrinations qui l'ont menée en Valais puis en Autriche, nous avons pu la racheter en 1973», rappelle Jean-François Andrist. Remise en marche en 1985, après d'importants travaux, elle a circulé jusqu'à fin 2005, année où la «Bercher» a été arrêtée dans

l'attente d'une nouvelle révision. Une somme de 40 000 francs a déjà été récoltée auprès de sponsors et de fondations. Il manque encore 35 000 francs avant de démarrer les travaux. Les dons commencent à 35 francs. Les généreux donateurs qui monteront à 100 francs, ou plus, se verront offrir une carte journalière en guise de remerciement. «Nous lançons ce genre d'appel aux dons une fois par année. Le résultat dépend non seulement de la particularité du véhicule, mais aussi de l'engouement qu'il peut susciter dans sa région d'origine», explique le président.

Depuis plus de quarante ans, les bénévoles du Chemin de Fer-Musée Blonay-Chamby s'investissent dans leur passion, restaurant et maintenant en activité les véhicules de leur collection. En plus des locomotives à vapeur, leur «trésor» comprend douze locomotives et automotrices électriques ainsi qu'une vingtaine de voitures anciennes qui circulent régulièrement, de mai à octobre, entre Blonay et Chamby. **L.A.**

Renseignements sur www.blonay-chamby.ch.



La loco No 5 du LEB a été construite en 1890. DR

Lausanne-Sport



Une vilaine faute d'orthographe s'est glissée sur les nouvelles affiches de promotion du club. Il manque un «n» à Lausanne dans l'adresse du site internet. Le LS ne va pas corriger le tir. La suppression et la reproduction d'affiches coûteraient 8000 francs alors que la campagne entière en coûte 15 000. Quelque 200 affiches sont placardées dans la région lausannoise. C.I.M.

Prilly

Clients de la piscine sondés

Il trône depuis quelques jours à la caisse de la piscine communale de la Fleur-de-Lys, à Prilly. Un livre d'or-cahier de doléances est là pour recueillir les avis des clients, prillérans ou non, sur la fermeture programmée de l'établissement pour au moins une année, à la fin de la présente saison (début septembre). La piscine ne pourra en effet pas continuer à être exploitée en l'état, car elle ne satisfait plus aux normes. Un projet municipal de remise à niveau sera prochainement discuté au sein du parlement communal. **J.D.U.**

Savigny

La dette s'est alourdie en 2012

Les conseillers communaux de Savigny ont adopté les comptes 2012, qui bouclent sur un excédent de charges de 518 721 francs, un résultat légèrement meilleur que les 617 270 francs de déficit prévus au budget. L'endettement net fait par contre un bond de plus de 2 millions de francs, passant de 14 à 16,3 millions de francs. Ce qui représente 4793 francs par habitant. Quant à la marge d'autofinancement, elle reste positive et se monte à 653 820 francs (1,18 million de francs en 2011). **L.A.**

Lausanne



Un convoi spécial circulera en ville aujourd'hui dès 10 h. Un camion-remorque d'une vingtaine de mètres transportera la première nouvelle demi-rame du métro M1 au dépôt du TSOL à Ecublens. Un second voyage aura lieu demain pour acheminer un deuxième véhicule. D'ici à leur mise en circulation prévue pour octobre, des voyages-tests se feront à vide. D.T.R.